

Seine Bièvre : En route pour la Régie publique de l'eau

Dossier de la rédaction de H2o
Septembre 2021

Environ 15 000 votes dont 94 % pour, tel est le bilan de la votation citoyenne organisée durant trois semaines par les 9 communes (sur 18) du territoire Grand-Orly Seine Bièvre (GOSB) qui souhaitent créer leur propre Régie publique de l'eau, auprès de leurs 325 000 habitants. Pour fêter la fin de la votation, les élus des neuf communes se sont donné rendez-vous dans un lieu emblématique de l'eau publique, les anciens Bains Douches de Gentilly, reconvertis en espace culturel. Durant trois semaines, Arcueil, Cachan, Chevilly-Larue, Fresnes, Gentilly, Ivry-sur-Seine, Le Kremlin-Bicêtre, Orly et Vitry-sur-Seine avaient organisé des réunions publiques et fait circuler une camionnette pour sensibiliser les habitants à l'enjeu. Sorties officiellement du Syndicat des Eaux d'Île-de-France (SEDIF) en début d'année 2021, mais toujours connectées au réseau du syndicat dans le cadre d'une convention temporaire, les villes projettent désormais la création de leur Régie commune pour le 1er janvier 2024, la date correspondant au changement de contrat de délégation de service public (DSP) du SEDIF.

"Dans un contexte de défiance vis-à-vis du politique, nous avons rapproché les citoyens de la décision politique. Grâce à ces actions d'éducation populaire, nous avons pu faire tomber des tabous comme le coût d'exploitation ou le prix pour l'utilisateur. 15 080 personnes ont pu s'exprimer, 14 159 en faveur de la Régie publique, 884 contre, 37 blancs et nuls", s'est réjoui Fatah Aggoune, président de la mission de préfiguration de la Régie des eaux de la Seine et de la Bièvre, à l'occasion d'une conférence de presse. "Le peuple est encore trop souvent oublié par le gouvernement. Nous avons été un laboratoire de la démocratie en proposant une votation innovante dont le succès nous oblige désormais à la réalisation de cette Régie", abonde Michel Leprêtre, président de Grand-Orly Seine Bièvre. De son côté, André Santini, maire d'Issy-les-Moulineaux et président du SEDIF, a tenu à rappeler dans un communiqué la difficulté de mise en œuvre de "choix idéologiques" : "Conscients qu'ils avaient été les otages de partis pris dogmatiques, les élus des 9 communes concernées devront maintenant acter qu'ils continueront d'acheter, en très grande partie, leur eau au SEDIF pour assurer une continuité de service public. Cette modalité contractuelle aura sans aucun doute un impact négatif sur la facture des habitants car les effets de volume et de solidarité entre les 151 communes du syndicat ne pourront plus agir sur les prix." Les négociations entre le syndicat et ses anciennes villes adhérentes se poursuivent, notamment sur le partage des biens, sujet très sensible qui concerne des kilomètres de tuyaux et d'installations. Pendant ce temps, l'exploitation et la distribution de l'eau continuera à être opérée par Veolia Eau Île-de-France. "Au 1er janvier 2022 nous aurons un directeur, du personnel administratif et des ingénieurs pour préparer la Régie et contracter les deux années transitoires. À l'achèvement de la délégation de service public, le 31 décembre 2023, la Régie prendra la relève", déclare Fatah Aggoune. Dans cette longue procédure, les neuf communes du Grand-Orly Seine Bièvre espèrent pouvoir compter sur le soutien des collectivités qui ont déjà pris leur indépendance à l'instar de Paris, autonome depuis 2010, ou encore de Grand Paris Sud, en Essonne, qui a franchi le pas en 2013. "Il faut un accord gagnant-gagnant entre le Sedif et nos neuf communes. Si nous ne parvenons pas à nous entendre sur une ligne de partage des eaux, nous pourrions nous en remettre au préfet, voire à la procédure judiciaire", prévient le maire du Kremlin-Bicêtre, Jean-Luc Laurent.

94 Citoyens